

E. — LES TRANSPORTS

LE TRAFIC AÉRIEN TOULOUSE-CASABLANCA

La France dispose de trois lignes aériennes d'empire qui la relient à ses colonies et pays ressortissants : 1° d'une part, vers l'Orient la liaison est assurée entre la France, le territoire de Syrie et l'Indo-Chine par une ligne dont le premier tronçon, Marseille-Syrie, a été organisé en 1928.

Cette ligne, exploitée par la compagnie « Air-France », part de Marseille, passe par Naples, Athènes, Beyrouth, Damas, Bagdad, la côte de Perse, Karachi, Calcuta, Rangoon et Bangkok, et s'arrête actuellement à Saïgon ; mais dans un avenir tout proche, elle sera prolongée sur Hanoi et sur Canton.

2° Une seconde ligne aérienne est destinée à réunir la France métropolitaine avec Madagascar en passant par l'Afrique du Nord et l'Afrique équatoriale.

Le tronçon méditerranéen de cette ligne fonctionne déjà sur le parcours Marseille-Alger.

Entre Marseille et le Congo, sont assurés depuis quelques semaines seulement des services assez espacés encore, par les soins d'une régie d'État. Le prolongement de cette ligne jusqu'à Madagascar ne sera évidemment entrepris que quand le tronçon Alger-Congo aura été consolidé et que la formule même de l'entreprise assurant ce service aura été mise au point.

En attendant l'établissement d'une ligne directe entièrement française de France à Madagascar, une liaison postale aérienne provisoire a été mise en exploitation le 29 juillet dernier par les soins du Gouvernement de la colonie entre Bokenhill et Majunga et Tananarive.

Le service, en correspondance, dans les deux sens, à Brokenhill (Rhodésie), avec la ligne hebdomadaire Londres-Brindisi-Le Cap exploitée par la compagnie anglaise « Imperial Airways » permet d'acheminer le courrier aérien à destination de l'Afrique orientale portugaise, de Madagascar et de ses au-delà.

3° La ligne qui réunit la France à son Protectorat du Maroc et à sa colonie d'Afrique occidentale française et qui, traversant l'Atlantique sud, va jusqu'au Chili.

Cette ligne est exploitée par la compagnie « Air-France ». Elle part de Toulouse, avec raccordement à Barcelone sur Marseille, puis longe l'Espagne, passe à Tanger, Rabat, Casablanca, longe la côte occidentale de l'Afrique, passe à Dakar et se raccorde à travers l'Atlantique sud avec une ligne desservant le littoral du Brésil. Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres et Santiago-du-Chili. La traversée de l'Atlantique a, jusqu'ici été assurée par des avisos à qui l'avion remettait le courrier à Dakar, et qui s'en déchar-

geaient eux-mêmes sur un autre avion à Natal, ou inversement. Il est permis d'affirmer que, très prochainement, cette traversée se fera par la voie des airs, réduisant le parcours total Chili-France à cinq jours.

Le graphique ci-joint, dû à la bienveillance de la direction française de l'aéronautique, fait ressortir les résultats obtenus sur cette ligne Toulouse-Casablanca, en se plaçant au triple point de vue du trafic passagers, du trafic messageries, journaux et excédents de bagages, enfin du trafic postal. Les variations ont été enregistrées à partir du 1^{er} juin 1933, c'est-à-dire qu'elles ont pour point de départ la date adoptée par les organisations aériennes pour une méthode nouvelle de présentation de leurs statistiques.

En ce qui concerne le trafic passagers, il évolue entre une moyenne de 200 à 300 passagers. On notera son déclin progressif dès le mois d'août pour atteindre le plus bas de la courbe en février. Depuis février la courbe est à nouveau ascendante, contrariée par une dépression passagère fin mai, milieu juin.

Le trafic messageries comporte plus de variations avec des pointes extrêmes qui passent de 5.800 à 7.200, le sommet de la courbe étant atteint en novembre. On constate que l'avion appelle de plus en plus à lui les expéditions d'objets de luxe dont la rapidité d'envoi restreint la prime proportionnelle d'assurance et la charge d'intérêts de leur valeur.

Le trafic postal accuse des maxima plus variables encore. Son intensité s'affirme essentiellement en janvier avec les échanges de souhaits de fin d'année. Les périodes de creux se manifestent surtout en juillet, août, février, juin. On relève une tendance manifeste de la ligne aérienne France-Maroc à convertir à son profit en trafic postal une partie du trafic télégraphique. La lettre-avion se substitue souvent au télégramme trop succinct, plus cher et à peine moins rapide.

Encore les tarifs franco-marocains par câbles demeurent-ils peu élevés, soit 0,30 par mot, mais qui n'aperçoit la menace éventuelle pour l'Afrique occidentale française. Ainsi, pour le Sénégal les mêmes tarifs atteignent-ils 7 fr. 80, alors que la distance n'est point double de celle qui sépare la France du Maroc. Il y a lieu de noter à cet égard, comme l'a souligné M. Cassagnac, le 24 septembre dernier, au Congrès des chambres de commerce et d'agriculture d'outre-mer, que le Gouvernement du Protectorat au Maroc a pris l'initiative d'assumer la moitié de l'entretien et du fonctionnement des communications par câbles, alors que pour les voies France-Afrique occidentale, l'exploitation qui est déficitaire incombe entièrement à l'administration des postes et télégraphes.

Une concurrence constante s'exerce, en effet, entre les divers modes de transmissions des communications. En ce sens, le Congrès des chambres de commerce d'outre-mer tenu le 24 septembre sous l'impulsion du secrétaire général de l'Union coloniale, M. Lenevu, s'est prononcé, entre autres vœux, sur la nécessité d'abaisser le tarif des conversations radiophoniques France-Afrique, ne serait-ce que pour une durée limitée, afin de déterminer si l'abaissement de ce tarif n'étendrait pas le nombre des usagers. Pour

l'instant, en effet, les communications radiophoniques franco-nord-africaines sont des plus restreintes. Pendant le premier semestre de 1934, il n'a été échangé avec l'Algérie que 2.300 conversations originaires de France et 2.200 originaires de l'Algérie.

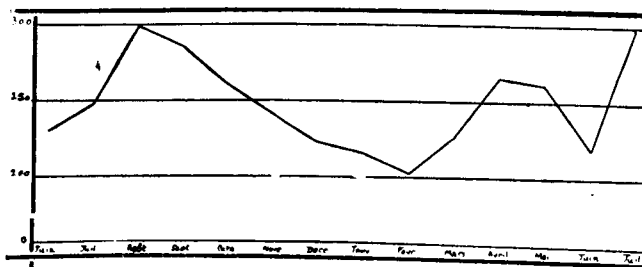
Ces quelques exemples soulignent le lien entre le trafic aérien notamment et les autres modes de transport ou de diffusion et la nécessité d'aménager selon un plan d'ensemble tous nos modes de communication.

LIGNE DE TOULOUSE-CASABLANCA

Passagers et fret transportés

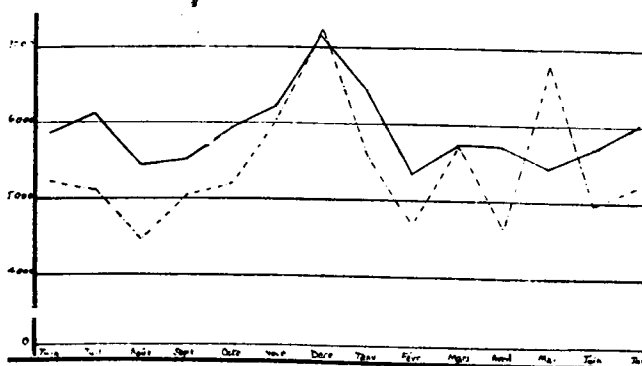
Période juin 1933 — juillet 1934

Passagers



Messageries, journaux et excédent bagages

Poste



TRAFIC FERROVIAIRE DU MAROC.

Compagnie des chemins de fer du Maroc.

NOMBRE de voyageurs par classe à toute distance	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	4 ^e classe	Total
2 ^e trimestre 1933	10.552	30.382	50.608	210.330	307.872
2 ^e trimestre 1934	5.477	26.741	57.013	193.490	282.691

Nombre de voyageurs kilométriques :

2 ^e trimestre 1933	32.322.209
2 ^e trimestre 1934	33.898.457

NOMBRE de tonnes de marchandises à toute distance	2 ^e trimestre 1933	2 ^e trimestre 1934
	Tonnes	Tonnes
Céréales et farines	45.779	19.602
Vins, vinaigres et esprits	2.002	1.730
Épicerie, denrées alimentaires et coloniales	15.865	3.065
Fontes, fers et métaux	8.628	4.509
Matières premières et objets manufacturés.	5.928	8.510
Matériaux de construction	41.316	30.945
Engrais et amendements	13.413	4.408
Houille, coke et autres combustibles minéraux	54.622	37.298
Phosphates	273.719	330.996
Marchandises diverses	47.415	56.926
	498.686	497.989

Tonnage kilométrique :

2 ^e trimestre 1933	62.110.667
2 ^e trimestre 1934	68.991.652

Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger-Fès,

NOMBRE de voyageurs par classe à toute distance	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	4 ^e classe	Total
2 ^e trimestre 1933	5.155	15.519	24.746	88.532	133.952
2 ^e trimestre 1934	3.736	11.779	30.656	96.067	142.238

NOMBRE de tonnes de marchandises à toute distance	2 ^e trimestre 1933	2 ^e trimestre 1934
	Tonnes	Tonnes
Céréales et farines	18.262	20.986
Vins, vinaigres et esprits	1.481	879
Épicerie, denrées alimentaires et coloniales.	4.660	2.430
Fontes, fers et métaux	13.881	1.610
Matières premières et objets manufacturés.	2.471	2.347
Matériaux de construction	26.287	17.119
Engrais et amendements	41	646
Houille, coke et autres combustibles minéraux	2.601	2.505
Phosphates	1.749	31
Marchandises diverses	26.963	25.426
	98.396	73.979

Compagnie des chemins de fer du Maroc
Tronçon Fès-Oujda

NOMBRE de voyageurs par classe à toute distance	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	4 ^e classe	Total
2 ^e trimestre 1933	810	2.610	8.192	11.258	22.870
2 ^e trimestre 1934	2.064	8.403	20.283	23.534	54.284

Nombre de voyageurs kilométriques :

2 ^e trimestre 1933	1.968.667
2 ^e trimestre 1934	4.433.242

Compagnie des chemins de fer du Maroc oriental
(Oujda-Bou-Arfa).

NOMBRE de voyageurs par classe à toute distance	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	4 ^e classe	Total
2 ^e trimestre 1933	"	"	5	124	129
2 ^e trimestre 1934	"	"	1	147	148

Nombre de voyageurs kilométriques :

2 ^e trimestre 1933	10.075
2 ^e trimestre 1934	7.021

NOMBRE de tonnes de marchandises à toute distance	2 ^e trimestre 1933	2 ^e trimestre 1934
	Tonnes	Tonnes
Céréales et farines	132	71
Vins, vinaigres et esprits	59	15
Épicerie, denrées alimentaires et coloniales	121	120
Fontes, fers et métaux	13	142
Matières premières et objets manufacturés.	64	8
Matériaux de construction	3	175
Engrais et amendements	"	"
Houille, coke et autres combustibles minéraux	1.315	2.203
Phosphates	"	"
Marchandises diverses	4.565	3.832
	6.272	6.566

Tonnage kilométrique :

2 ^e trimestre 1933	767.688
2 ^e trimestre 1934	745.743

Régie des chemins de fer à voie de 0,60 (C.F.M.)
(Moulouya-Rharb)

NOMBRE de voyageurs par classe à toute distance	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	4 ^e classe	Total
2 ^e trimestre 1933	1.336	1.750	40.053	"	43.169
2 ^e trimestre 1934	574	280	13.256	"	14.110

Nombre de voyageurs kilométriques :

2 ^e trimestre 1933	4.038.443
2 ^e trimestre 1934	828.559

ACTIVITÉ DE L'OFFICE DES P.T.T. AU COURS DU 3^e TRIMESTRE 1934.

NATURE DES RENSEIGNEMENTS	3 ^e trimestre 1934	2 ^e trimestre 1933	DIFFÉRENCE	
			EN PLUS	EN MOINS
Poids du courrier transporté par avion :				
1 ^o Sens Maroc-France	5.280 kg.	5.439 kg.	»	159 kg.
2 ^o Sens France-Maroc	5.209 g.	5.710 kg.	»	501 kg.
Nombre de mandats émis au Maroc à destination du Maroc, de la France, des colonies et de l'étranger	249.366	241.751	7.615	»
Nombre de mandats payés au Maroc, originaires du Maroc, de la France, des colonies et de l'étranger	188.889	187.660	1.229	»
Chèques postaux :				
Nombre de titulaires de c/c. de chèques postaux	225	209	16	»
Nombre d'opérations de crédit	109.766	101.784	7.982	»
Nombre d'opérations de débit	89.498	82.551	6.947	»
Caisse nationale d'épargne :				
Nombre de comptes d' C.N.E. ouverts	1.983	1.904	79	»
Versements :				
Nombre	19.513	20.190	»	677
Montant	24.577.058 fr.	26.884.697 fr.	»	2.307.639 fr.
Remboursements :				
Nombre	13.853	12.603	1.250	»
Montant	20.276.507 fr.	20.890.237 fr.	»	613.730 fr.
Nombre total des colis postaux :				
Expédiés par le Maroc	13.911	15.467	»	1.556
Reçus par le Maroc	68.571	88.835	»	20.264
Nombre total des télégrammes :				
Taxés expédiés	271.361	267.370	3.991	»
Taxés reçus	213.291	215.541	»	2.250
Nombre total de communications téléphoniques :				
Urbaines	4.370.568	4.763.647	»	393.079
Interurbaines	665.897	652.490	13.407	»
Nombre de communications radiotéléphoniques :				
Sens Maroc-France	690	712	»	22
Sens France-Maroc	1.071	753	318	»
Nombre de postes récepteurs de T. S. F. déclarés par :				
Des Européens	1.036	1.031	5	»
Des indigènes	97	64	33	»

Nombre de postes déclarés au 30 septembre 1934 : européens, 14.509 ; indigènes, 649.

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES
DU 3^e TRIMESTRE DE 1934 AVEC CELLES DE LA PÉRIODE CORRESPONDANTE DE 1933

SERVICES	RECETTE		DIFFÉRENCE		DIFFÉRENCE PAR GRANDE BRANCHE D'EXPLOITATION	
	3 ^e trimestre 1934	3 ^e trimestre 1933	EN PLUS	EN MOINS	EN PLUS	EN MOINS
	Taxe des correspondances postales ..	3.252.152 97	3.397.869 18	»	145.716 21	»
Taxe des colis postaux.....	119.093 55	123.750 50	»	9.656 95	»	»
Droits perçus sur les mandats poste.	536.123 65	605.625 10	»	69.501 45	»	»
Chèques postaux	93.254 40	123.788 30	»	30.533 90	»	»
Recettes diverses et accidentelles....	20.601 90	19.989 51	612 39	»	»	»
Subventions de la C. N. E.....	»	»	»	»	»	»
Taxe sur les recouvrements et R.P...	74.725 05	84.693 »	»	9.967 95	»	»
TOTAL des recettes postales.....	4.095.951 52	4.360.715 59	612 39	265.376 46	»	264.764 07
Taxe des correspondances télégra- phiques.....	1.443.896 19	1.465.765 49	»	21.869 30	»	»
Recettes diverses et accidentelles....	»	»	»	»	»	»
Produit de la T.S.F. et radiodif- fusion	152.860 30	177.422 35	»	24.562 05	»	»
TOTAL des recettes télégraphiques.	1.596.756 49	1.643.187 84	»	46.431 35	»	46.431 35
Taxe des communications télépho- niques	3.402.961 53	3.721.924 29	»	318.962 76	»	»
Abonnements téléphoniques.....	1.222.943 09	1.427.986 82	»	205.043 73	»	»
Recettes diverses et accidentelles....	208.668 42	135.036.05	73.632 37	»	»	»
Droits d'usage	3.114 93	2.240 72	874 21	»	»	»
Produits des communications radio- téléphoniques	45.462 96	38.109 50	7.353 46	»	»	»
TOTAL des recettes téléphoniques.	4.883.150 93	5.325.297 38	81.860 04	524.006 49	»	442.146 45
TOTAL général des recettes.....	10.575.858 94	11.329.200 81	82.472 43	835.814 30	»	»
Diminution pendant le 3^e trimestre 1934					753.341 87	